

# Aidez

## Défense de l'Animal et les animaux sans famille

Défense de l'Animal agit uniquement grâce à la générosité de bienfaiteurs.

Presque centenaire, notre Confédération nationale fonctionne grâce à la générosité publique (particuliers, mécènes et entreprises). Pour l'instant, nos moyens sont très faibles comparés à ceux des riches associations et fondations très connues du grand public. Votre aide nous serait donc particulièrement précieuse pour aider les associations les moins favorisées.

### CHEZ NOUS, votre aide a un triple impact :

1. Vous aidez les refuges et associations indépendants les plus fragiles
2. Vous contribuez à sauver des milliers d'animaux en détresse dans toute la France
3. Vous soutenez nos actions militantes pour la cause animale

### FISCALITÉ

Notre Confédération étant une association reconnue d'utilité publique,

(1) les "dons manuels" (dons par chèque, par virement, par SMS, par des actions de mécénat, etc. réalisés du vivant du bienfaiteur) ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable ;

(2) les "libéralités" (legs, assurances-vie réalisés après le décès du bienfaiteur) dont nous sommes bénéficiaires ne sont soumises à aucune fiscalité et entièrement consacrées à nos actions en faveur de la cause animale.





défense  
de l'animal

Confédération Nationale Défense de l'Animal  
26 rue Thomassin - 69002 LYON  
Tél. 04 78 38 71 85  
laconfederation@defensedelanimal.fr  
[www.defensedelanimal.fr](http://www.defensedelanimal.fr)



 **POUR FAIRE UN DON PAR CB, CHEQUE OU VIREMENT**  
Cliquez sur :  
[www.defensedelanimal.fr/jedonne](http://www.defensedelanimal.fr/jedonne)

 **POUR FAIRE UN DON PAR SMS (NOUVEAUTÉ 2024)**  
Envoyez **ANIMAUX10** au **92009** pour faire un don de 10 euros  
Envoyez **ANIMAUX20** au **92009** pour faire un don de 20 euros

 **POUR DEVENIR MÉCÈNE OU ENTREPRISE PARTENAIRE**  
Écrivez à  
[laconfederation@defensedelanimal.fr](mailto:laconfederation@defensedelanimal.fr)  
ou téléphonez au 04.78.38.71.85  
(5J/7 non-stop de 8h à 19h)

 **POUR RECEVOIR NOTRE BROCHURE LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE**  
Cliquez sur  
[www.defensedelanimal.fr/liberalites](http://www.defensedelanimal.fr/liberalites)

 **POUR ADOPTER UN ANIMAL**  
Trouvez un refuge sur  
[www.defensedelanimal.fr/refuge](http://www.defensedelanimal.fr/refuge)

**SUIVEZ-NOUS**  
sur les réseaux sociaux

-  @defensedelanimal
-  @RefugesdeFrance
-  defensedelanimal\_officiel
-  Défense de l'Animal
-  @DefensedelAnimal

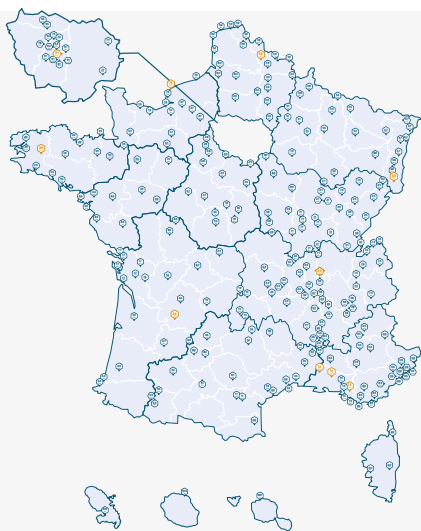
**SOUTENEZ**  
**LE PLUS GRAND RÉSEAU**  
**DE PROTECTION ANIMALE**  
**DE FRANCE**



Version mise à jour en septembre 2024 - Design - Impression : Chirat (42540) - Ne pas jeter sur la voie publique



défense  
de l'animal



Défense de l'Animal est une confédération nationale regroupant **270 associations et refuges indépendants** partageant des valeurs communes pour la défense des animaux.

Fondée en 1928 et reconnue d'utilité publique, Défense de l'Animal est le plus grand réseau français de protection des animaux, présent sur tout le territoire métropolitain et ultramarin : refuges de proximité, associations de chats libres maisons de retraite pour animaux âgés, centres de soins pour la faune sauvage, refuges pour animaux de ferme et équidés.

Défense de l'Animal lutte sans relâche pour l'évolution de la loi et une meilleure prise en compte de la cause animale.



## UN PORTE-PAROLE national

Défense de l'Animal représente ses associations membres à l'échelle nationale. Elle est leur porte-parole auprès des pouvoirs publics, notamment les ministères et les parlementaires. Elle fait partie des commissions d'études qui se réunissent régulièrement pour élaborer de nouveaux textes de lois pour améliorer la protection des animaux.



## nos COMBATS

### SOUTENIR les refuges indépendants

En leur apportant **des aides alimentaires et financières**, ainsi qu'une assistance logistique lors de sauvetages d'animaux en détresse.

En les épaulant lors de **procédures judiciaires** pour maltraitance animale.

En les accompagnant dans leur fonctionnement administratif, juridique et technique, ainsi que dans le traitement de leurs libéralités (**legs, donations et assurances-vie**).

Grâce à son **fonds de secours d'urgence**, Défense de l'Animal fournit chaque année une aide indispensable aux associations de protection animale en difficulté.

**270** ASSOCIATIONS INDÉPENDANTES PRÉSENTES DANS TOUTE LA FRANCE



**+30 000**

places d'accueil pour chiens, chats et autres animaux en détresse

**+8 000**

animaux sauvés de la maltraitance et soignés chaque année

**+200 000**

animaux accueillis chaque année

**+5 000**

salariés et bénévoles actifs



Le nouveau Bureau directeur de la Confédération, en place depuis l'été 2024 : de g. à d. : Sabine Fghoul (présidente), Michèle Javelle (secrétaire-générale), Gérard Lassiaz (trésorier)

### LUTTER contre la maltraitance animale

Défense de l'Animal se mobilise pour les animaux qui ont subi des violences et agit en justice afin de faire condamner leurs tortionnaires. Elle milite pour une réglementation plus protectrice des animaux.



### SENSIBILISER les autorités et le grand public

Défense de l'Animal mène des campagnes de sensibilisation autour de la protection des animaux et d'une manière plus générale, pour le respect du vivant, notamment :

**Lutte contre l'animal-objet et l'abandon** : l'animal est encore trop souvent considéré comme un simple produit de consommation dont on peut se débarrasser à la moindre contrariété.

**Responsabilisation des personnes** : Défense de l'Animal invite à privilégier l'adoption plutôt que l'achat tout en rappelant que l'accueil d'un animal implique des devoirs.

**Lutte contre la misère féline** : Défense de l'Animal milite pour la stérilisation des chats et la généralisation de cet acte de protection.

### DÉFENDRE tous les animaux

Défense de l'Animal dénonce toutes les pratiques génératrices de souffrances pour les animaux comme l'élevage intensif des animaux de ferme, l'élevage des animaux à fourrure, la chasse, la corrida, l'exploitation des animaux dans les spectacles et les cirques, etc.

Contre ces pratiques, elle interpelle les pouvoirs publics, notamment les ministères concernés (Agriculture et Alimentation, Transition Écologique, Justice, Intérieur, Enseignement Supérieur et de la Recherche).





# Aidez

## Défense de l'Animal et les animaux sans famille

Défense de l'Animal agit uniquement grâce à la générosité de bienfaiteurs.

Presque centenaire, notre Confédération nationale fonctionne grâce à la générosité publique (particuliers, mécènes et entreprises). Pour l'instant, nos moyens sont très faibles comparés à ceux des riches associations et fondations très connues du grand public. Votre aide nous serait donc particulièrement précieuse pour aider les associations les moins favorisées.

### CHEZ NOUS, votre aide a un triple impact :

1. Vous aidez les refuges et associations indépendants les plus fragiles
2. Vous contribuez à sauver des milliers d'animaux en détresse dans toute la France
3. Vous soutenez nos actions militantes pour la cause animale

### FISCALITÉ

Notre Confédération étant une association reconnue d'utilité publique,

(1) les "dons manuels" (dons par chèque, par virement, par SMS, par des actions de mécénat, etc. réalisés du vivant du bienfaiteur) ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable ;

(2) les "libéralités" (legs, assurances-vie réalisés après le décès du bienfaiteur) dont nous sommes bénéficiaires ne sont soumises à aucune fiscalité et entièrement consacrées à nos actions en faveur de la cause animale.





défense  
de l'animal

Confédération Nationale Défense de l'Animal  
26 rue Thomassin - 69002 LYON  
Tél. 04 78 38 71 85  
laconfederation@defensedelanimal.fr  
www.defensedelanimal.fr



 **POUR FAIRE UN DON PAR CB, CHEQUE OU VIREMENT**  
Cliquez sur :  
[www.defensedelanimal.fr/jedonne](http://www.defensedelanimal.fr/jedonne)

 **POUR FAIRE UN DON PAR SMS (NOUVEAUTÉ 2024)**  
Envoyez **ANIMAUX10** au **92009** pour faire un don de 10 euros  
Envoyez **ANIMAUX20** au **92009** pour faire un don de 20 euros

 **POUR DEVENIR MÉCÈNE OU ENTREPRISE PARTENAIRE**  
Écrivez à  
[laconfederation@defensedelanimal.fr](mailto:laconfederation@defensedelanimal.fr)  
ou téléphonez au 04.78.38.71.85  
(5J/7 non-stop de 8h à 19h)

 **POUR RECEVOIR NOTRE BROCHURE LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE**  
Cliquez sur  
[www.defensedelanimal.fr/liberalites](http://www.defensedelanimal.fr/liberalites)

 **POUR ADOPTER UN ANIMAL**  
Trouvez un refuge sur  
[www.defensedelanimal.fr/refuge](http://www.defensedelanimal.fr/refuge)

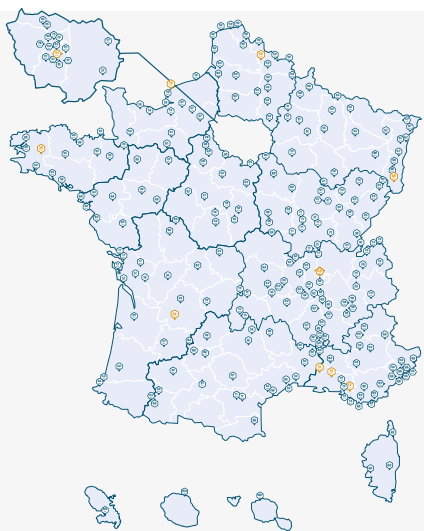
### SUIVEZ-NOUS sur les réseaux sociaux

-  @defensedelanimal
-  @RefugesdeFrance
-  defensedelanimal\_officiel
-  Défense de l'Animal
-  @DefensedelAnimal

## SOUTENEZ LE PLUS GRAND RÉSEAU DE PROTECTION ANIMALE DE FRANCE



défense  
de l'animal



Défense de l'Animal est une confédération nationale regroupant **270 associations et refuges indépendants** partageant des valeurs communes pour la défense des animaux.

Fondée en 1928 et reconnue d'utilité publique, Défense de l'Animal est le plus grand réseau français de protection des animaux, présent sur tout le territoire métropolitain et ultramarin : refuges de proximité, associations de chats libres maisons de retraite pour animaux âgés, centres de soins pour la faune sauvage, refuges pour animaux de ferme et équidés.

Défense de l'Animal lutte sans relâche pour l'évolution de la loi et une meilleure prise en compte de la cause animale.



## UN PORTE-PAROLE national

Défense de l'Animal représente ses associations membres à l'échelle nationale. Elle est leur porte-parole auprès des pouvoirs publics, notamment les ministères et les parlementaires. Elle fait partie des commissions d'études qui se réunissent régulièrement pour élaborer de nouveaux textes de lois pour améliorer la protection des animaux.



## nos COMBATS

### SOUTENIR les refuges indépendants

En leur apportant **des aides alimentaires et financières**, ainsi qu'une assistance logistique lors de sauvetages d'animaux en détresse.

En les épaulant lors de **procédures judiciaires** pour maltraitance animale.

En les accompagnant dans leur fonctionnement administratif, juridique et technique, ainsi que dans le traitement de leurs libéralités (**legs, donations et assurances-vie**).

Grâce à son **fonds de secours d'urgence**, Défense de l'Animal fournit chaque année une aide indispensable aux associations de protection animale en difficulté.

**270** ASSOCIATIONS INDÉPENDANTES PRÉSENTES DANS TOUTE LA FRANCE



**+30 000**

places d'accueil pour chiens, chats et autres animaux en détresse

**+8 000**

animaux sauvés de la maltraitance et soignés chaque année

**+200 000**

animaux accueillis chaque année

**+5 000**

salariés et bénévoles actifs



Le nouveau Bureau directeur de la Confédération, en place depuis l'été 2024 : de g. à d. : Sabine Fghoul (présidente), Michèle Javelle (secrétaire-générale), Gérard Lassiaz (trésorier)

### LUTTER contre la maltraitance animale

Défense de l'Animal se mobilise pour les animaux qui ont subi des violences et agit en justice afin de faire condamner leurs tortionnaires. Elle milite pour une réglementation plus protectrice des animaux.



### SENSIBILISER les autorités et le grand public

Défense de l'Animal mène des campagnes de sensibilisation autour de la protection des animaux et d'une manière plus générale, pour le respect du vivant, notamment :

**Lutte contre l'animal-objet et l'abandon** : l'animal est encore trop souvent considéré comme un simple produit de consommation dont on peut se débarrasser à la moindre contrariété.

**Responsabilisation des personnes** : Défense de l'Animal invite à privilégier l'adoption plutôt que l'achat tout en rappelant que l'accueil d'un animal implique des devoirs.

**Lutte contre la misère féline** : Défense de l'Animal milite pour la stérilisation des chats et la généralisation de cet acte de protection.

### DÉFENDRE tous les animaux

Défense de l'Animal **dénonce toutes les pratiques génératrices de souffrances pour les animaux** comme l'élevage intensif des animaux de ferme, l'élevage des animaux à fourrure, la chasse, la corrida, l'exploitation des animaux dans les spectacles et les cirques, etc.

Contre ces pratiques, elle interpelle les pouvoirs publics, notamment les ministères concernés (Agriculture et Alimentation, Transition Écologique, Justice, Intérieur, Enseignement Supérieur et de la Recherche).

